



La naturalisation



SOMMAIRE

Qui sera le candidat à la naturalisation en 2018?	2-3
La naturalisation, par où commencer?	4-5
Portraits croisés: l'audition de naturalisation	6-7
Selon une étude du FNS, la naturalisation accélère l'intégration à long terme	8
Découvrir la Suisse en s'amusant	9
Brèves	10-11
Agenda	12

ÉDITO

INTÉGRATION

INFO n°48 – mai 2017

Un choix exigeant!

La naturalisation est un sujet particulièrement sensible. Il touche l'étranger et la communauté d'accueil dans leur identité. Toute réforme des modalités d'obtention du passeport suisse suscite d'âpres discussions et parfois des décisions contrastées. Il n'en va pas différemment avec la nouvelle loi fédérale sur la nationalité qui entrera en vigueur en janvier 2018. Elle comprend un durcissement des conditions d'accès à la naturalisation; parallèlement, les citoyens suisses ont accepté ce printemps, à une forte majorité, d'offrir un accès facilité à la naturalisation pour les étrangers de la troisième génération. C'est le «quotidien» des thèmes liés à l'intégration, un jour le signal est à l'ouverture et, le lendemain, la sévérité est de mise.

Toutefois, il y a une constante: la «volonté vaudoise» de faciliter l'accès à la naturalisation, dans le respect du droit fédéral. La politique du Conseil d'Etat est claire et constante, elle vise à encourager l'intégration complète des étrangers puisque la naturalisation représente la forme la plus aboutie de l'intégration. Nos ancêtres ont fait le choix de vivre ensemble, cela malgré les différences culturelles et linguistiques. Ce choix, cette volonté de vivre est exigeante; elle repose sur le respect, par l'étranger, des valeurs, du mode de vie, du droit de notre Pays. Elle requiert également la capacité d'accueillir l'étranger qui se sent ici chez lui et qui remplit les conditions lui permettant d'obtenir le passeport suisse. La naturalisation ne saurait être qu'un acte administratif. Elle repose d'abord sur cette double volonté. Elle prend alors tout son sens. C'est dans cet esprit que le Conseil d'Etat vaudois, comme le stipule notre Constitution, encourage la naturalisation.

Philippe Leuba, Conseiller d'Etat

Qui sera le candidat à la naturalisation en 2018 ?

La presse a largement fait état du changement de régime en matière d'acquisition de la nationalité suisse. La procédure, telle que connue depuis plus de douze ans sur le canton de Vaud, vit ses derniers mois avant l'entrée en vigueur de la nouvelle législation au 1^{er} janvier 2018. Un arrêt sur image s'impose.

Historique

Le 20 juin 2014, l'Assemblée fédérale a adopté la nouvelle loi sur la nationalité suisse. Cette loi prévoit une ordonnance d'application, ce qui est nouveau. Le 17 juin 2016, le Conseil fédéral a adopté cette ordonnance et les deux textes légaux entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2018, abrogeant l'actuelle loi du 29 septembre 1952 sur la nationalité.

Dans le canton de Vaud, l'actuelle loi du 28 septembre 2004 sur le droit de cité a été adoptée dans le cadre des travaux de mise en œuvre de la nouvelle Constitution cantonale. L'article 69 de la Constitution du canton de Vaud du 14 avril 2003 prévoit, notamment que *l'Etat et les communes facilitent la naturalisation des étrangers*. Le contexte est posé et la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois doit être mise en conformité afin de répondre aux nouvelles exigences du droit fédéral tout en respectant le travail du législateur de 2004.

C'est bien là que se trouve le cœur du sujet: quelles sont donc ces nouvelles exigences et quels impacts concrets auront-elles sur notre « savoir-faire » vaudois ?

Exigence du permis C

Un des changements majeurs du nouveau droit (cf. illustration) implique que seuls les titulaires d'un permis C pourront déposer une demande de naturalisation. Ces derniers devront également remplir une deuxième condition préalable au dépôt, à savoir dix ans de résidence en Suisse, avec une résidence cantonale qui varie d'un canton à l'autre; actuellement le canton de Vaud requiert trois ans sur son territoire. Si les notions de non-mise en danger de la sûreté intérieure ou extérieure de la Suisse, du respect de

la sécurité et de l'ordre publics ainsi que des modes de vie en Suisse demeurent et qu'on parle toujours d'intégration dans la nouvelle loi fédérale, il est important de relever qu'à cela s'ajoutent de nouvelles conditions. Il s'agit, notamment, du respect des valeurs de la Constitution, de l'encouragement et du soutien de l'intégration des membres de la famille, ainsi que de l'aptitude à communiquer au quotidien en français, à l'oral et à l'écrit.

Le français à l'écrit également














Cette aptitude à communiquer en français sera désormais liée à des niveaux minimaux: B1 pour l'oral et A2 pour l'écrit seront exigés et le futur naturalisé devra présenter une attestation. Ces niveaux sont repris du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) et attestés par l'obtention d'un passeport fide des langues. (plus d'informations: www.fide-info.ch). Le candidat de 2018 devra donc, soit avoir une attestation de son niveau en français, soit démontrer que le français est sa langue maternelle, qu'il a fréquenté une école obligatoire en français durant cinq ans ou a suivi une formation post-obligatoire dispensée en français; on pense ici à un apprentissage, une formation gymnasiale ou en hautes écoles spécialisées.

Intégration réussie

Avec la nouvelle loi, le candidat de 2018 devra démontrer son intégration et ainsi répondre à des critères bien précis, alors que la loi actuelle ne mentionne que la notion d'intégration dans la communauté sans poser de cadre spécifique.

Et pourquoi pas vous ?

Dans un communiqué de presse du 20 juin 2016, le Conseil d'État a rappelé sa volonté de promouvoir la démarche de naturalisation et a invité toute personne étrangère intéressée par cette démarche, et qui estime réunir les conditions nécessaires, à déposer une demande de naturalisation. De même, il a encore encouragé les communes, actrices essentielles dans le processus de naturalisation, à rester impliquées dans l'accompagnement des candidats.

2016 - 2017		DEVENIR SUISSE				
	12 ans  sur sol suisse	Français  Connaissance de la langue	Aucune aide sociale 	 Casier judiciaire vierge	 Déménagement possible durant la procédure	 Une demande pour la famille
Dès 1.1.2018	10 ans  sur sol suisse	Français  Connaissances certifiées A2 écrit B1 oral	Aucune aide sociale 3 ans avant la demande 	 Casier judiciaire vierge	 Nouvelle procédure en cas de changement de commune/canton avant la décision de l'autorité désignée	 Une demande par adulte

document édité par le DEPS/juin 2018/Magasin El Alaili

Pour terminer ce tour d'horizon de la naturalisation, il faut encore préciser que le nouveau droit fédéral ne s'appliquera qu'aux demandes de naturalisation déposées à partir du 1^{er} janvier 2018. Alors si l'aventure vous en dit, c'est le moment de vous lancer.

Delphine Magnenat
Cheffe de la Division Communes & Nationalité au
Service de la population (SPOP)

Plus d'informations sur le secteur des naturalisations

www.vd.ch

> Thèmes > Vie privée > population étrangère
 > naturalisation

Quels sont les effets de la naturalisation sur l'intégration ?

Pour en savoir davantage, rendez-vous en page 8 (rubrique « recherche scientifique ») pour découvrir une étude du Fonds national suisse (FNS).

La naturalisation, par où commencer ?

L'histoire d'Orbe: un apprentissage mutuel

Comme dans la plupart des communes, dans celle d'Orbe, les étrangers qui souhaitent se naturaliser passent devant une commission d'audition composée de conseillers communaux. Celle-ci émet ensuite un préavis pour la Municipalité. Le système semble rôdé. Le hic ? La commission de naturalisation s'est rendu compte que les candidats, bien qu'intégrés, étaient souvent empruntés de répondre aux questions posées et devaient se représenter plusieurs fois. Consciente du problème mais sans solution concrète, la commission a dans un premier temps orienté les personnes qui avaient échoué vers la commission intercommunale d'intégration Suisses-Etrangers d'Orbe et Chavornay, la CISEROC. Face aux nombreuses demandes, la CISEROC a proposé d'assister à une audition pour mieux comprendre la situation. Sur la base de ses observations, elle a alors développé un guide de la naturalisation regroupant toutes les informations nécessaires. Fin de l'histoire ? Pas encore. Malgré la brochure distribuée à tous les candidats, le taux d'échec n'a que peu diminué. En cause : la difficulté d'apprendre scolairement un document touffu, en dépit de sa bonne volonté, lorsqu'on n'a plus connu les bancs d'école depuis des décennies. La CISEROC a alors demandé et a obtenu

des subventions de la commune et du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers (BCI) pour mettre en place des cours de préparation à la naturalisation. Ayant trouvé la perle rare en la personne d'un ancien haut fonctionnaire et secrétaire municipal pour animer ces ateliers, les cours ont commencé par un module de deux fois 1h30. En parallèle, certains auditeurs ont accepté de suivre les cours CEP (Fondation pour un Centre d'éducation permanente) «Audition de naturalisation : interviewer avec doigté et efficacité», qui leur ont permis d'entamer un travail de réflexion sur leurs pratiques, notamment pour mettre plus à l'aise les candidats. Ainsi, au lieu de se dérouler dans l'ancien tribunal, les auditions se tiennent dorénavant dans une salle plus conviviale, où la table séparant le «jury» et les candidats est maintenant occupée de tous côtés pour un véritable échange.

Plus d'informations sur la CISEROC

www.orbe.ch

> Ma ville > Intégration > CISEROC

Liste des ateliers, cours et permanences de préparation à la naturalisation dans le canton de Vaud en 2017

Qui	Quoi	Où	Renseignements et inscriptions
Bureau lausannois pour les immigrés (BLI)	Cours de préparation	Lausanne	CORREF 021 341 71 11 • administration@corref.ch • www.corref.ch > Formation > Citoyenneté
Bureau lausannois pour les immigrés (BLI)	Permanences	Lausanne	Nouvelles perspectives 078 848 67 27 (sms) • info@nouvelles-perspectives.ch • http://nouvelles-perspectives.ch > Activités > Activités pour la préparation à la naturalisation <i>Pas d'inscription</i>
Bureau lausannois pour les immigrés (BLI)	Visites des institutions de la ville et informations générales	Lausanne (BLI)	Bureau lausannois pour les immigrés 021 315 72 45 • bli@lausanne.ch • www.lausanne.ch/bli > Citoyenneté > Préparation à la naturalisation <i>Un dépliant est disponible auprès du BLI</i>
Caritas	Cours de préparation	Gland, Nyon, Vevey, Yverdon	Caritas Yverdon: 024 425 32 48 • Nyon, Gland et Vevey: 021 317 59 80 • www.caritas-vaud.ch > J'ai besoin d'aide > atelier de préparation à la naturalisation
Centre Social Protestant (CSP)	Info-Conseil (procédures)	Lausanne, Payerne, Renens et Orbe	Centre Social Protestant (CSP) https://csp.ch/vaud > Services > Consultations > Questions de migrations <i>Pas d'inscription</i>
Commune d'Avenches	Cours de préparation	Avenches	Greffé municipal 026 675 51 21 • morgane.jenweiter@commune-avenches.ch • www.commune-avenches.ch
Commune de Bourg-en-Lavaux	Cours de préparation	Cully	Association SPES 079 821 03 75 • spes-lavaux@gmail.com • www.spes-lavaux.ch > Activités proposées > Les ateliers <i>Inscription: info@spes-lavaux.ch</i>

Dans le canton de Vaud, des ateliers et des cours de préparation à la naturalisation sont proposés aux candidats pour les accompagner dans leurs démarches. Ils sont organisés par des communes et des associations. Petit tour d'horizon.

Zoom sur...

Les ateliers proposés par la commune de Montreux

Afin de compléter les leçons privées offertes aux candidats ayant échoué à l'audition de naturalisation, la commune de Montreux a décidé de proposer une préparation suivie et un accompagnement dès le début du processus de naturalisation. Pour ce faire, l'Association pour le français à Clarens, soutenue par la commune de Montreux et le Bureau cantonal pour l'Intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), a mis en place une préparation à la naturalisation comprenant trois volets :

- 1/ Ateliers hebdomadaires.
- 2/ Visites et activités complémentaires.
- 3/ Accès à une bibliothèque de près de 160 ouvrages sur la Suisse et la langue française.

Le bilan de cette mesure d'accompagnement est très positif, tant du côté des candidats que des autorités communales. Elle permet non seulement un accroissement du taux de réussite lors de l'audition, mais contribue également à une intégration sociale et citoyenne.

Plus d'informations

info@francais-clarens.ch | www.francais-clarens.ch

Les ateliers proposés par Caritas

Caritas et les communes de Nyon, Gland, Yverdon et Vevey collaborent depuis un certain nombre d'années pour offrir aux candidats à la naturalisation qui le désirent des ateliers de préparation. Si les connaissances locales sont évidemment passées en revue, c'est également une préparation psychologique qui s'opère. En apprenant sur la procédure et les questions possibles, les candidats prennent confiance et se font une idée du « papet » auquel ils risquent d'être mangés. Christine Glass, collaboratrice chez Caritas, partage l'astucieux conseil suivant : « Il est très utile de lire les ouvrages de Mix et Remix mais aussi... les brochures de l'office du tourisme de la commune ! »

Plus d'informations

www2.caritas-vaud.ch

*Marina Gutmann, Sarah Laroche-Neji,
Tatiana Amaudruz, BCI*

Qui	Quoi	Où	Renseignements et inscriptions
Commune de Bussigny	Cours de préparation	Bussigny	Grefe municipal 021 706 11 20 • greffe@bussigny.ch • www.bussigny.ch > Administration générale > Grefe municipal > Naturalisations
Commune de Chavannes-près-Renens	Cours de préparation	Chavannes-près-Renens	Grefe municipal 021 633 33 10 • greffe@chavannes.ch • http://nouvelles-perspectives.ch > Activités > Activités pour la préparation à la naturalisation
Commune de Montreux	Cours de préparation	Montreux	Grefe municipal 021 962 77 77 • greffe@montreux.ch • www.francais-clarens.ch/naturalisation
Commune d'Orbe	Cours de préparation	Orbe	Commune d'Orbe 024 442 92 10 • greffe@orbe.ch • www.orbe.ch > Officiel > Services communaux > Administration générale/Grefe municipal > Naturalisation et Bourgeoisie
Commune de Payerne	Cours de préparation	Payerne	Service de la population 026 662 66 26 • www.payerne.ch > Administration communale > Administration générale > Service à la population
Commune de Renens	Permanence Info-Natu	Renens	Secteur intégration – CISE 021 632 77 88 • delegue.integration@renens.ch • www.renens.ch > Vie pratique > Intégration > Citoyenneté
Commune d'Yverdon-les-Bains	Permanence sociale migr'info	Yverdon-les-Bains	CCSI Yverdon 024 426 06 71 (samedi 9h – 12h) • migrinfo@ccsi-yverdon.org • www.ccsi-yverdon.org Pas d'inscription

Portraits croisés: l'audition de naturalisation



Interview Leyla Ahmed

Leyla Ahmed, Kurde d'Irak, a fui les tensions politiques et les persécutions du gouvernement envers les Kurdes en 1999. Naturalisée en 2014, elle revient avec pudeur sur son parcours lors duquel elle a dû faire preuve de courage et d'optimisme.

Etes-vous partie avec toute votre famille ?

Mon mari est parti le premier, je l'ai suivi et j'ai pris mes deux enfants avec moi. Le reste de ma famille est restée en Irak.

Comment votre arrivée en Suisse s'est-elle passée ?

J'ai eu la chance d'arriver à Genève en avion. Puis, j'ai été à Leysin pendant huit mois au centre EVAM. Le manque de relations et la langue ont été mes plus grandes difficultés. En plus des autres personnes dans le centre, deux Leysenouds me rendaient visite et nous communiquions par gestes.

L'EVAM nous a ensuite trouvé un appartement à Aigle, mais quelques mois plus tard, il y a eu un incendie dans

notre bâtiment. Cet incident a été pénible, mais il nous a permis de faire la connaissance de M. Serge Paccaud qui commençait son travail de proximité dans le quartier de la Planchette.

En 2003, j'ai commencé les cours de français. Petit à petit, j'ai participé aux autres activités de l'association AMIS et j'ai pu ainsi rencontrer plus de monde. C'était très important pour moi. Je me suis engagée comme bénévole et je fais maintenant partie du comité de l'association.

Pourquoi avez-vous demandé la nationalité suisse ? Avez-vous rencontré des difficultés ? Comment vous êtes-vous préparée à l'audition ?

Dès que j'ai pu demander la naturalisation, je n'ai pas hésité ! Tout d'abord mes enfants étaient suisses et nous avons construit notre vie ici. Mais également pour la simplification de certaines démarches. Il faut savoir que quand vous avez un permis F, cela n'est pas facile, si vous souhaitez trouver un appartement ou un emploi. Il faut demander à quelqu'un de vous aider pour les démarches ou pour prouver votre bonne foi.

Lors de la procédure de naturalisation, le plus difficile était la partie administrative. Je connaissais déjà bien la Suisse et j'ai étudié les questions. Lors de l'audition, tout s'est bien déroulé.

Qu'avez-vous ressenti lors de la cérémonie d'assermentation ?

J'étais très heureuse et aux anges ! Je me sentais déjà suisse, mais je n'avais pas les mêmes droits et beaucoup plus de difficultés. Maintenant, je me sens reconnue et je peux participer à la vie de la société. Et je suis très heureuse de pouvoir aller voter !

Pour vous, que signifie l'intégration ?

Le plus important est d'avoir des contacts humains, un environnement social puis de pouvoir apprendre la langue pour mieux échanger.

Propos recueillis par Sarah Laroche-Neji, BCI

Que l'on soit dans la peau d'une candidate à la naturalisation ou d'une auditrice d'une commission, nous vous proposons de partager l'expérience d'une audition au travers de deux regards. Interviews de Mmes Ahmed et Collet.



Interview Simone Collet

Simone Collet, écrivaine et journaliste, est connue pour ses écrits, mais aussi pour son amour de la commune de Pully et de son patrimoine. Depuis six ans, elle est auditrice dans la commission de naturalisation.

Comment devient-on auditrice?

En tant que conseillère communale, il existait diverses commissions auxquelles j'aurais pu participer. Mon choix s'est porté sur la commission de naturalisation de par mon intérêt pour le contact avec des personnes de cultures différentes. Je n'ai jamais regretté cette décision et j'ai même demandé à rester dans la commission de naturalisation lors de mon deuxième mandat.

Comment se déroule une audition ?

La commission cherche d'abord à mettre en confiance les candidats. Dès leur arrivée, nous leur souhaitons la bienvenue, leur sourions et leur offrons à boire. Nous recevons beaucoup d'« expats », mais aussi des personnes de milieu modeste. Lorsque nous voyons quelqu'un d'impressionné qui bûche sur une question, nous faisons notre possible pour l'orienter vers la ré-

ponse. La commission applique ce que nous pourrions appeler un « consensus d'amabilité ». Je nourris néanmoins des craintes envers le niveau de français exigé dès le 1^{er} janvier 2018. Des personnes qui étaient naturalisées à l'oral par le passé pourraient échouer à l'écrit.

A quelles questions s'attendre ?

Si les réponses à nos questions se trouvent toutes dans la brochure distribuée, je trouve particulièrement important que l'on connaisse le système politique dans lequel on votera. J'ai cependant conscience que beaucoup de Suisses ne pourraient pas répondre à certaines questions, car le manque d'instruction civique est général. Je pose aussi volontiers des questions sur les lettres de recommandations du dossier, pour connaître les liens que les personnes ont tissé.

Auriez-vous une anecdote particulière à partager ?

Il est toujours touchant, lorsque nous recevons des couples ou des familles, de voir un membre incapable de s'empêcher de souffler à celui ou celle qui est en difficulté. Nous lui demandons alors de laisser parler l'intéressé, mais toujours avec bienveillance. Nous gardons notre sévérité pour les attitudes désinvoltes, qui sont, elles, rédhibitoires.

Propos recueillis par Marina Gutmann, BCI

Le saviez-vous ?

Le CEP (Fondation pour un Centre d'éducation permanente) organise des cours sur la naturalisation pour les membres de commissions d'audition, élus/conseillers communaux, municipaux ou secrétaires municipaux.

- > Cours : « Audition de naturalisation : interviewer avec efficacité et doigté »
- > Cours : « Naturalisation : cadre légal et procédure »

Plus d'informations

www.cep.vd.ch

Selon une étude du FNS, la naturalisation accélère l'intégration à long terme

Une question suscite toujours la controverse en Suisse dans les débats sur l'intégration: à quel moment faut-il octroyer le passeport suisse aux personnes d'origine étrangère? Certains souhaitent naturaliser les migrantes et les migrants aussi rapidement que possible afin d'encourager leur intégration. D'autres considèrent que la naturalisation représente l'aboutissement d'une intégration réussie et ne doit survenir qu'après de nombreuses années.

Une étude des universités de Zurich, Stanford et Mannheim soutenue par le Fonds national suisse (FNS) fournit des indices qui suggèrent que la naturalisation des migrants joue un rôle moteur dans leur intégration.

Les chercheurs ont mis à profit les résultats de naturalisations par votation anonyme survenues dans 46 communes alémaniques entre 1970 et 2003, une procédure contestée qui aujourd'hui n'est plus autorisée. Parmi 2225 demandes, ils ont identifié 768 personnes dont la naturalisation avait été rejetée ou acceptée de justesse, pour lesquelles aucune différence réelle n'existait (âge, sexe, connaissances linguistiques, durée de séjour en Suisse ou origine). Les chercheurs ont interrogé par téléphone ces personnes. Ils leur ont notamment demandé si elles s'engageaient politiquement, lisaient les journaux suisses, étaient membres d'une association, se sentaient victimes de discrimination ou prévoyaient de passer leur retraite en Suisse.

Le résultat: les personnes qui avaient obtenu de justesse la nationalité suisse par le biais des urnes il y a plus de 15 ans sont aujourd'hui bien mieux intégrées socialement que celles dont la demande avait été rejetée de peu. Les effets positifs de la naturalisation sont plus marqués au sein des groupes de migrants qui doivent lutter contre les préjugés les plus forts.

Les répercussions positives d'une naturalisation sont également claires en ce qui concerne l'intégration politique: les connaissances des personnes naturalisées de justesse atteignent un niveau comparable à celui des Suisses de naissance. À l'inverse, les migrants ayant

vu leur demande de naturalisation rejetée de peu sont aujourd'hui encore marginalisés sur le plan politique.

«Notre étude démontre que la naturalisation encourage durablement l'intégration sociale et politique, ajoute Dominik Hangartner, politologue à l'Université de Zurich et à la London School of Economics. Ces effets positifs sont par ailleurs d'autant plus marqués qu'elle intervient tôt.» Ce résultat est important pour la Suisse, selon le chercheur: «Comparée avec les autres pays européens, la naturalisation intervient tard en Suisse, après une durée de séjour moyenne de douze ans. Une réduction de cette durée aurait un impact bénéfique sur l'intégration et, par conséquent, sur l'ensemble de la population.»

Sources

Jens Hainmueller, Dominik Hangartner, and Giuseppe Pietrantuono (2015).

Naturalization Fosters the Long-Term Political Integration of Immigrants.

Jens Hainmueller, Dominik Hangartner, and Giuseppe Pietrantuono (2015).

Catalyst or Crown: Does Naturalization Promote the Long-Term Social Integration of Immigrants.

Plus d'informations

Projet de recherche | www.citizenship.ch

Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (FNSNF) | www.fns.ch

Découvrir la Suisse en s'amusant



Une collection d'ouvrages pour un tour d'horizon de la Suisse

Publiés par les *Éditions Loisirs et Pédagogie*, les ouvrages de la collection *Comprendre* offrent un panorama complet et accessible de tout ce qui fait la Suisse d'aujourd'hui : de l'histoire à l'économie, en passant par la géographie ou le droit.

La publication « Institutions politiques suisses »

présente de manière accessible des concepts complexes sur le système politique suisse. Elle est enrichie par des illustrations rafraîchissantes et décalées de Mix & Remix.

Plus d'informations

<https://editionslep.ch/comprendre>



Helvetiq, le jeu de société sur la Suisse

Le jeu Helvetiq permet de s'amuser de manière intelligente en proposant 2 jeux en 1 : la montée à l'alpage qui teste vos connaissances sur le pays et l'ascension politique pour exercer vos talents politiques entre

amis. Disponible en versions spéciales (Lausanne, Chablais, Mix & Remix, etc.), ainsi qu'en plusieurs langues (français, allemand, anglais).

Plus d'informations

www.helvetiq.ch

Acquérir de nouvelles connaissances sur la Suisse peut aussi se faire de manière ludique. Pour apprendre dans un contexte plus divertissant, quelques outils existent. En voici quelques exemples.



Trois questions à... Vincent Kucholl

Directeur de la collection *Comprendre* et auteur de *Institutions politiques suisses*, 1^{er} ouvrage de la collection.

Comment vous est venue l'idée de cet ouvrage ?

Pendant mon assistantat à l'université, j'étais magasinier aux *Éditions Loisirs et Pédagogie*. Le manuel de civisme publié à l'époque me paraissait terriblement indigeste et surtout désuet. Une actualisation s'avérait nécessaire. J'en ai alors parlé à mon patron et il m'a suggéré de lui faire une proposition d'amélioration. C'est ce que j'ai fait.

Quel était votre objectif ?

C'était une évidence d'associer l'humour et le rire à ma démarche. J'ai donc immédiatement contacté Mix & Remix pour construire cette publication à quatre mains. En partant du principe que l'on apprend mieux en s'amusant, nous voulions rendre plus digeste une matière a priori austère et stimuler le rôle citoyen. Tous les ouvrages de cette collection ont d'ailleurs été conçus dans cette perspective citoyenne. En effet, nous souhaitons donner les moyens à tous de connaître des éléments factuels, afin de pouvoir s'impliquer dans la vie civique. Cela nous semble indispensable pour bien s'intégrer.

Aujourd'hui, cette publication est un best-seller (déjà 200'000 exemplaires vendus), vous imaginiez-vous un tel succès à sa sortie en 2005 ?

Non, pas du tout, mais je m'en réjouis évidemment. Cela démontre un intérêt pour la chose publique, les gens ont envie de comprendre et de s'impliquer en tant que citoyen. Je trouve que c'est un très bon signal donné par la population. Pour la petite histoire, j'ai commencé à écrire cet ouvrage sous un nom d'emprunt (*Golay*, le nom de jeune fille de ma mère), notamment parce que je n'imaginais pas un tel intérêt pour ce sujet.

Propos recueillis par Tatiana Amaudruz

Actualités du réseau « Intégration »

La CCSI d'Yverdon-les-Bains fête ses 40 ans en 2017

Le 3 février 1977, le Conseil communal yverdonnois décide de créer une commission consultative représentant les étrangers établis dans la ville. « Il s'agit de préparer ensemble un avenir commun aux étrangers et aux Suisses, ceux d'aujourd'hui comme ceux de demain ». A l'occasion de cet anniversaire, elle organise plusieurs événements tout au long de l'année. 40 ans d'histoire et de faits marquants de la CCSI sont décrits sur le DVD du spectacle « Histoires d'intégration » (CHF 15.-), ainsi que dans le portfolio de l'exposition du 21 mars « 40 ans d'intégration en dessins de presse et petites histoires » (CHF 10.-). Ces objets peuvent être acquis auprès du Pôle Intégration du Service jeunesse et cohésion sociale.

Le programme complet est à découvrir sur le site internet www.yverdon-les-bains.ch/integration.

Plus d'informations www.yverdon-les-bains.ch/integration | 024 423 69 44 | integration@yverdon-les-bains.ch

Guides bilingues « Notre enfant » Tigrinya-Français et Arabe-Français

Les guides « Notre enfant – 1^{ère} à 6^e année de vie » sont destinés aux parents allophones. Ils transmettent des informations sur le développement de l'enfant et sur les offres de promotion de la santé et de conseils. Les textes sont en français + une langue étrangère: albanaise, serbo-croate-bosniaque, turc, portugais, espagnol, anglais, tamoul, et depuis peu en tigrinya et arabe.

Plus d'informations Pro Juventute, Lausanne | 021 622 08 10 | messages-aux-parents@projuventute.ch

Progredir IV, formation professionnelle pour femmes migrantes

Progredir s'adresse aux femmes travaillant dans l'hôtellerie-restauration et le nettoyage et souhaitant acquérir un certificat professionnel reconnu. Cette formation modulaire débutera en septembre 2017 et se terminera en juin 2019. Elle se déroulera à Lausanne ou Vevey, en fonction des disponibilités des participantes.

Plus d'informations www.progredir.ch | ECAP: 021 320 13 27, aleoni@ecap.ch | Unia: 0848 606 606, lausanne@unia.ch

Projet Mentorat Intégration

En 2016, Caritas Vaud a initié un projet de mentorat intégration. Centré sur les besoins des personnes migrantes, il offre un accompagnement individuel par une personne bénévole pour pratiquer le français, rechercher un appartement/emploi, comprendre son nouvel environnement, découvrir sa région ou créer des liens. Pour les bénévoles, c'est une occasion de transmettre leurs connaissances, d'appréhender les défis migratoires actuels mais aussi de se familiariser avec une autre culture.

Plus d'informations www.caritas-vaud.ch | 021 317 59 80

Nouveau à Français en Jeu Lausanne: atelier de prononciation

Cette formation modulaire de 20 heures (2x 2,5h par semaine) propose aux adultes migrants allophones de tous niveaux un travail sur l'oralité afin de leur permettre d'améliorer le rythme, la prononciation et la mélodie du français parlé. De cette manière, ils gagnent en aisance à s'exprimer et par là même une autonomie dans la vie quotidienne.

Plus d'informations www.francaisenjeu.ch | 021 329 04 49 | lausanne@francaisenjeu.ch

Un lieu d'accueil communautaire en plein développement

L'association Pouvoir d'Agir propose un lieu d'accueil communautaire tous les après-midi de 14 h à 18 h pour des migrants (de courte ou de longue date). Le lieu se trouve à Lausanne (Route d'Oron 41) et se caractérise par son ouverture à toutes personnes intéressées de participer mais aussi d'offrir ses compétences et envies pour les activités de l'association telles que festivals de musique, cours de français, sorties, ateliers emplois, permanences sociales, espaces de parole, etc.

Plus d'informations www.pouvoirdagir.ch | 079 701 24 60 | info@pouvoirdagir.ch

Nomination des répondants communaux à l'intégration

Les répondants communaux vaudois à l'intégration ont été nommés pour la législature en cours (2016-2021). Conformément à la loi vaudoise sur l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (LIEPR, art.13, 2007), chaque commune vaudoise désigne un répondant communal en matière d'intégration dans le but de faciliter la collaboration entre les autorités communales et cantonales.

Plus d'informations La liste des répondants communaux est disponible sur: www.vd.ch/integration

Le projet «Vivre Ici!» à Payerne recrute des bénévoles

La commune de Payerne et la Croix-Rouge vaudoise mobilisent leurs habitants pour former des tandems avec des migrants fraîchement arrivés en Suisse. Les bénévoles seront formés pour les accompagner dans leurs démarches administratives, mais également pour discuter, leur faire découvrir les lieux et les encourager à participer aux manifestations.

Plus d'informations www.payerne.ch | www.croixrougevaudoise.ch

Pour toutes autres questions sur le sujet de la naturalisation

Rendez-vous sur www.vd.ch

Thèmes > Vie privée > Population étrangère > Naturalisation

Et n'hésitez pas à vous adresser à la commune de votre domicile!

Vos contacts pour déposer un projet dans votre région

Zone Nord (Jura, Nord vaudois, Gros-de-Vaud, Broye, Vully, Est lausannois, Lavaux-Oron)

Marina Gutmann | 079 721 38 03 | marina.gutmann@vd.ch

Zone Ouest (La Côte, Ouest lausannois)

Migjen Kajtazi | 079 303 28 23 | migjen.kajtazi@vd.ch

Zone Est (Chablais, Riviera, Pays d'Enhaut)

Sarah Laroche-Neji | 079 303 28 10 | sarah.laroche-neji@vd.ch

Envoyez vos actualités et événements par e-mail à info.integration@vd.ch

Evénements du 1^{er} juin au 30 septembre 2017

Juin

Quoi? «Compétence transculturelle pour la pratique professionnelle», formation continue de l'OSAR

Quand? 31 mai et 1^{er} juin 2017, de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h

Où? Espace Dickens | Av. Charles-Dickens 4 | 1006 Lausanne

Plus d'infos: www.osar.ch/formation/adultes

Quoi? Séance d'information «Les nouveautés en matière de naturalisation»

Quand? 1^{er} juin 2017, de 18h à 20h

Où? Espace Dickens | Av. Charles-Dickens 4 | 1006 Lausanne

Plus d'infos: www.lausanne.ch/bli | bli@lausanne.ch | 021 315 72 45 (Gratuit mais inscription obligatoire)

Quoi? Formation «Introduction à la comptabilité pour les associations»

Quand? 3 juin 2017, de 9h à 16h30

Où? Espace Dickens | Av. Charles-Dickens 4 | 1006 Lausanne

Plus d'infos: www.lausanne.ch/bli | bli@lausanne.ch | 021 315 72 45 (Formation pour les associations lausannoises du domaine de l'intégration, CHF 10.-, inscription jusqu'au 31 mai)

Quoi? «Migration et trauma», formation continue de l'OSAR

Quand? 8 juin et 9 juin 2017, de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h

Où? Espace Dickens | Av. Charles-Dickens 4 | 1006 Lausanne

Plus d'infos: www.osar.ch/formation/adultes

Quoi? Atelier «Bouger et Respirer» destiné aux femmes migrantes du Nord vaudois en situation de précarité sociale et/ou économique

Quand? Les jeudis matin: 1^{er}, 8, 15, 22, 29 juin 2017

Où? Espace Trait d'Union | Rue du Collège 4 | 1400 Yverdon-les-Bains

Plus d'infos: www.appartenances.ch

Quoi? «Entretiens à cœurs ouverts» avec Roger Nordmann

Quand? 22 juin 2017 à 19h30

Où? Moudon

Plus d'infos: www.suetmo.ch

Quoi? «Fête des Couleurs», concerts, spectacles et animations (gratuit)

Quand? 30 juin et 1^{er} juillet 2017 dès 12h

Où? Place des Couleurs | Planchette | 1860 Aigle

Plus d'infos: www.fetedescouleurs.ch | amis@planchette.ch | 024 466 76 00

Juillet

Quoi? Cours de français et d'intégration à la plage

Quand? Du 3 au 28 juillet 2017, du lundi au vendredi, de 17h à 19h

Où? Parc de la plage de Yverdon-les-Bains

Plus d'infos: www.yverdon-les-bains.ch/integration | integration@yverdon-les-bains.ch | 024 423 69 44 (Ouverts à tous, gratuits, sans inscription préalable)

Août

Quoi? Séance d'information «Fonds lausannois d'intégration»

Quand? 31 août 2017, de 18h à 19h30

Où? Espace Dickens | Av. Charles-Dickens 4 | 1006 Lausanne

Plus d'infos: www.lausanne.ch/bli | bli@lausanne.ch | 021 315 72 45 (Inscription jusqu'au 27 juillet)

Septembre

Quoi? «Rallye de l'Intégration»

Quand? 2 septembre 2017, de 10h à 14h

Où? Départ: Place Pestalozzi | 1400 Yverdon-les-Bains

Plus d'infos: M. Behajdin Bruti | brutibehajdin@sunrise.ch et Marie-Christine Dolci-Gindroz | mdg@ylb.ch | 024 423 69 27 (Ouvert à tous, gratuit)

Quoi? «Samedi sans frontière» à Chavornay

Quand? 2 septembre 2017, de 9h à 17h

Où? Verneret | 1373 Chavornay

Plus d'infos: www.orbe.ch/integration ou tsp@ejed.ch

Quoi? Formation «Gestion de projets: comment réaliser un projet d'intégration?»

Quand? 2 septembre 2017, de 9h à 16h30 / 7 et 28 septembre 2017, de 18h à 21h

Où? Espace Dickens | Av. Charles-Dickens 4 | 1006 Lausanne

Plus d'infos: www.lausanne.ch/bli | bli@lausanne.ch | 021 315 72 45 (Formation réservée aux associations du domaine de l'intégration, CHF 10.-, inscription jusqu'au 22 août)

Quoi? «Rencontre Autour du Monde», journée de partages entre gens d'ici d'ailleurs

Quand? 9 septembre 2017, de 11h à 17h

Où? Grande salle de Penthaz

Plus d'infos: <http://coolhisse.ch/activites>

Quoi? Visite du centre BD de la Ville de Lausanne

Quand? 13 septembre 2017, de 15h à 17h

Où? Bibliothèque municipale | Place Chauderon 11 | 1003 Lausanne

Plus d'infos: www.lausanne.ch/bli | bli@lausanne.ch | 021 315 72 45 (Gratuit mais inscription obligatoire jusqu'au 8 septembre. Enfants bienvenus)

Quoi? Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants et fête interculturelle

Quand? 23 septembre 2017

Où? Commune de Payerne

Plus d'infos: www.payerne.ch

Quoi? «Assises de l'immigration» à Chavannes-près-Renens

Quand? 30 septembre 2017, dès 08h30

Où? Salle de la Concorde |

1022 Chavannes-près-Renens

Plus d'infos: info.integration@vd.ch

IMPRESSUM

Cette publication est ouverte aux personnes qui mettent en place des projets et des activités visant l'intégration. Elle est soutenue par le crédit du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) destiné à l'intégration des étrangers.

Editeur Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme | **Responsable rédaction** Tatiana Amaudruz, 021 316 45 89, info.integration@vd.ch | **Ont collaboré à ce numéro** Amina Benkais-Benbrahim, Marina Gutmann, Aurélie Jorge, Sarah-Laroche-Neji, Philippe Leuba, Delphine Magnenat, Fanny Spichiger, Kanga Zili | **Corrections** Prisca Dessonnaz | **Réalisation graphique** Letizia Locher | **Impression** Groux arts graphiques SA | **Tirage** 3'000 exemplaires

Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme

Département de l'économie et du sport – Rue du Valentin 10, 1014 Lausanne
Tél. 021 316 49 59 – info.integration@vd.ch – www.vd.ch/integration